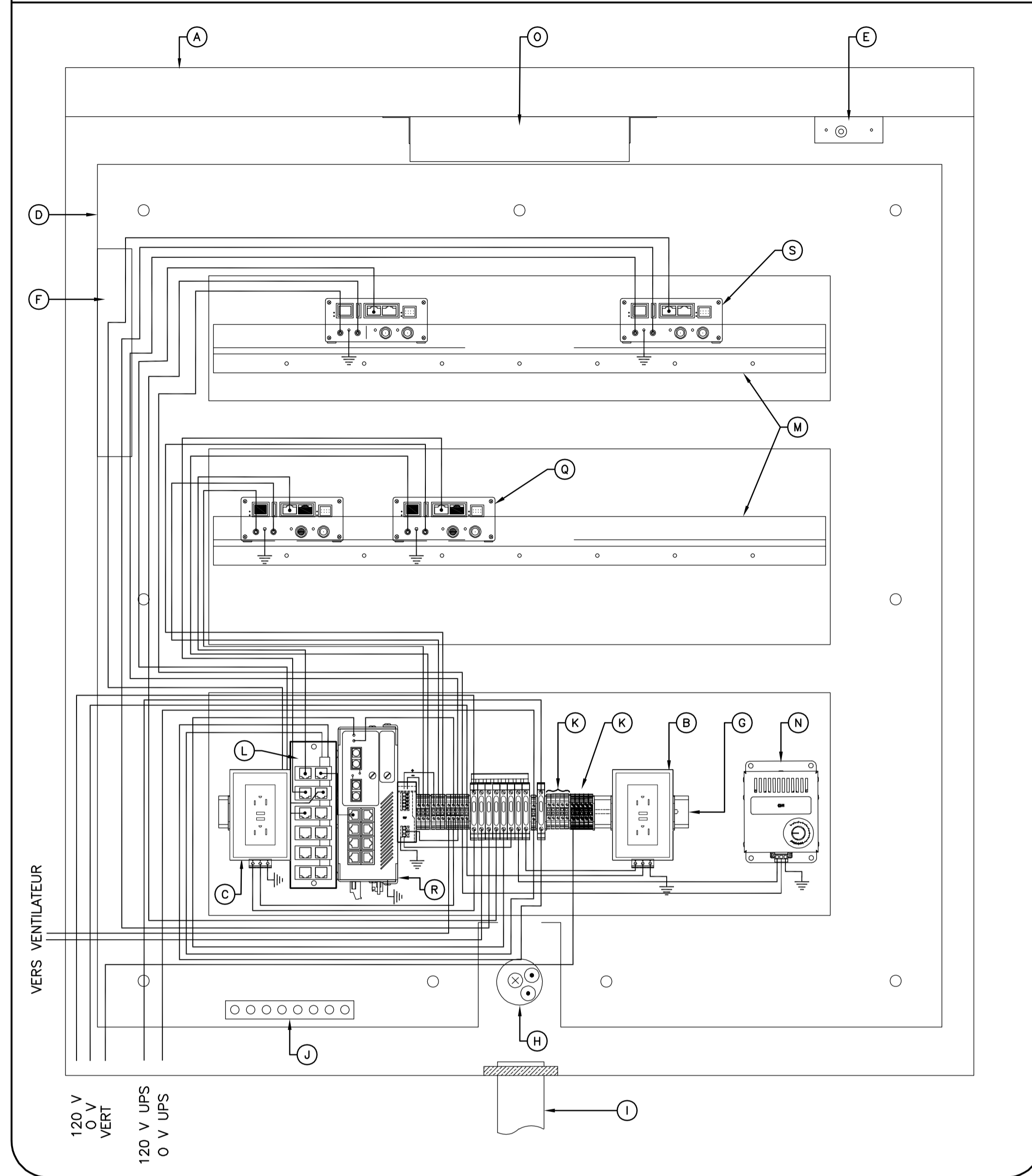


MONTAGE ÉLECTRIQUE



AGRANDISSEMENT

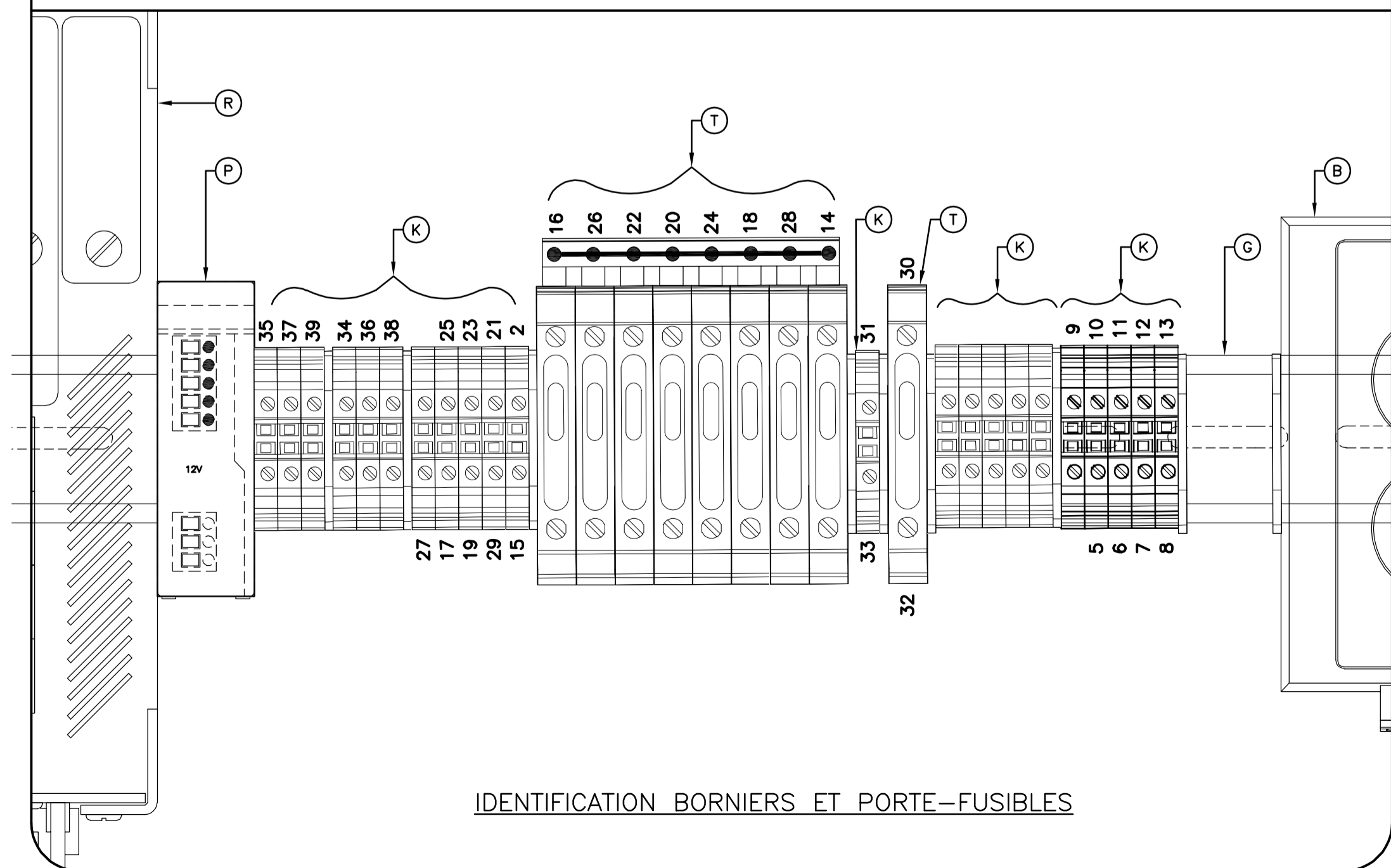
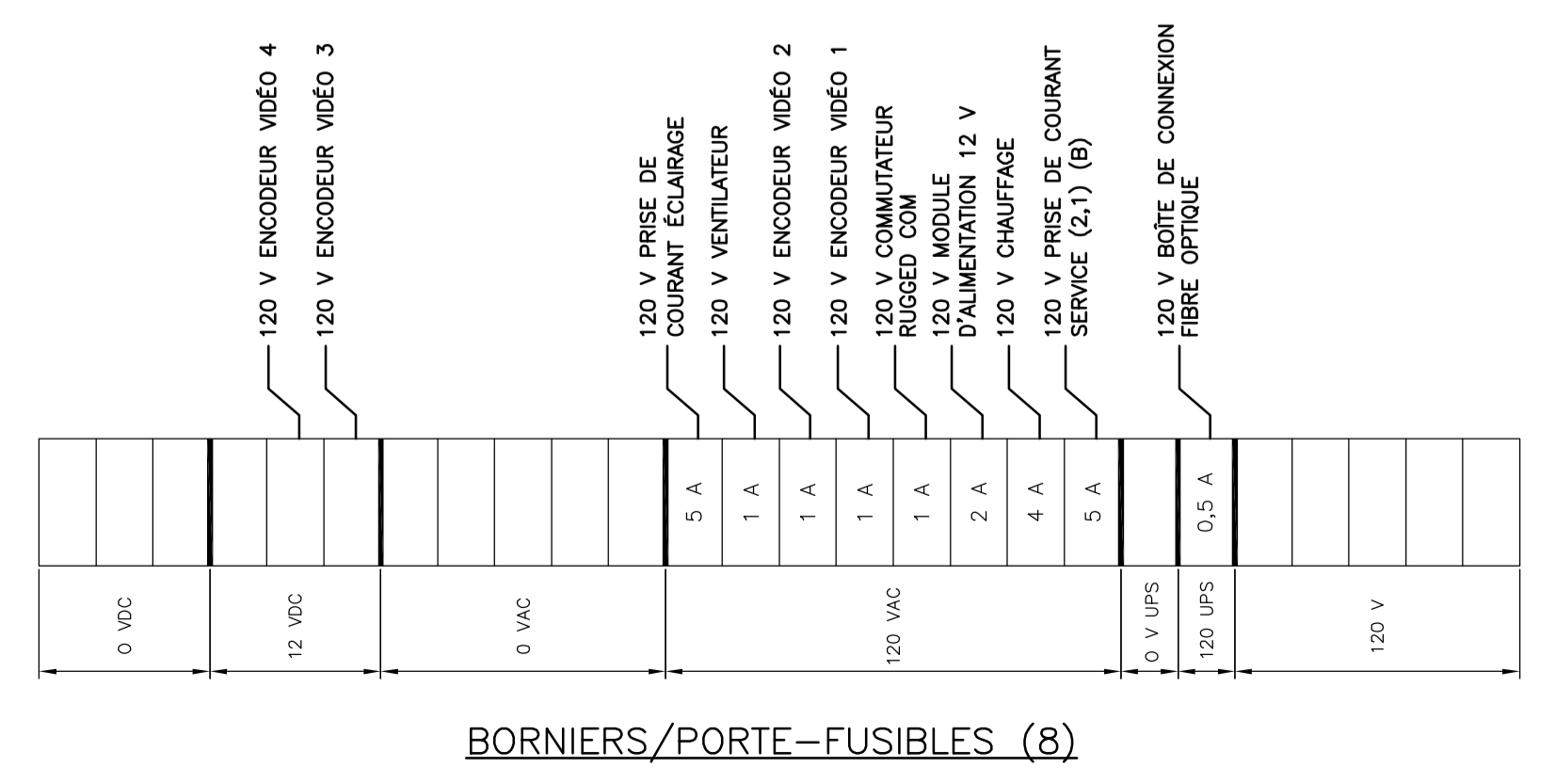
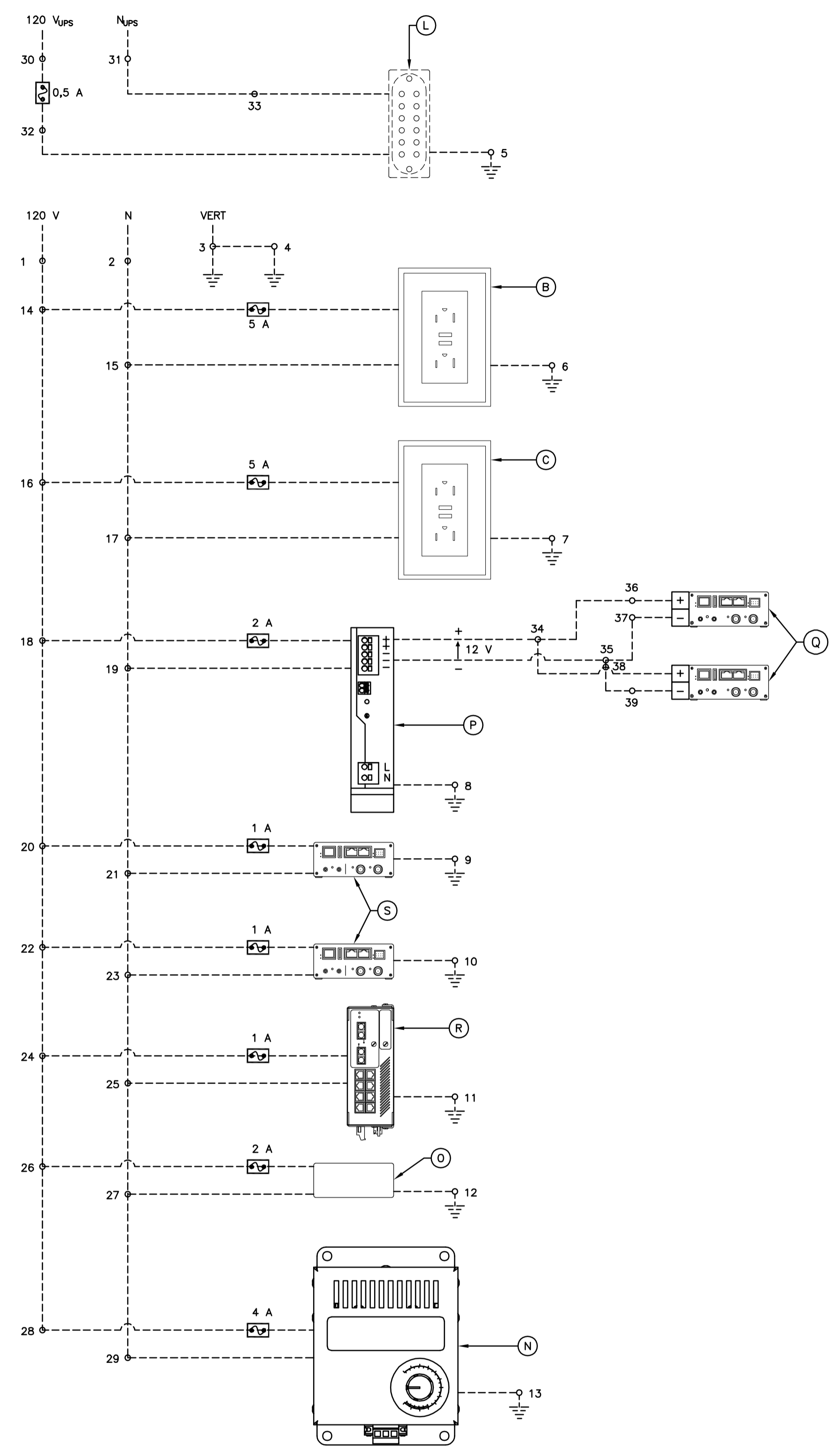


SCHÉMA ÉLECTRIQUE



- (A) COFFRET DE TYPE CVSUQ
- (B) PRISE DE COURANT ÉLECTRIQUE DDFT 15 A (SERVICE)
- (C) PRISE DE COURANT ÉLECTRIQUE DDFT 15 A (ÉCLAIRAGE)
- (D) PLAQUE DE FOND
- (E) CONTACT DE PORTE
- (F) ÉCLAIRAGE À DEL
- (G) RAIL DE MONTAGE 35 mm X 520 mm
- (H) CONDUIT DE DÉRIVATION EN ALUMINIUM PROVENANT DU CABINET ÉLECTRIQUE/DU FÔT (CAMÉRAS)
- (I) CONDUIT DE TÉLÉCOMMUNICATION, SI REQUIS
- (J) BARRE DE MISE À LA TERRE
- (K) BORNIERIS
- (L) PANNEAU DE RACCORDEMENT OPTIQUE, SI REQUIS
- (M) TABLETTE
- (N) UNITÉ DE CHAUFFAGE
- (O) UNITÉ DE VENTILATION
- (P) MODULE D'ALIMENTATION 12 VCC, SI REQUIS
- (Q) ENCODEUR VIDÉO IONODES, SI REQUIS
- (R) COMMUTATEUR, SI REQUIS
- (S) ENCODEUR VIDÉO MAVIX, SI REQUIS
- (T) PORTE-FUSIBLES

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

- NOTES GÉNÉRALES :**
- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2P-405 AVRIL 2024 DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
 - LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.
 - SE RÉFÉRER AU FEUILLET PT2P-230 POUR LES DIMENSIONS.

PLAN TYPE - AVRIL 2024		PT2P-405
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES		
AAAA-MM-JJ	Statut	Par
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION		
Sciau Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.		
PRENOM NOM, Ing.		
Vérificateur		
PRENOM NOM, Ing.		
Équipe technique		
PRENOM NOM, tech.		
Transports Québec		
Titre		
COFFRET DE DISTRIBUTION ET CONTRÔLE, CVSUQ		
Numéro de plan		50
EL-2024-N-DDDDDD		
Identification de regroupement		